

**LE PLAN DU GROUPE S&D**

**La relance économique, sociale et écologique de l’Union européenne**

S’attaquer aux suites économiques et sociales immédiates de la pandémie, et préparer un avenir durable commun fondé sur le partage de la prospérité, du bien-être et de la résilience.

L’épidémie de COVID-19 a fait des ravages en Europe et dans le monde. Elle a infligé des souffrances irréparables à des milliers de personnes. La rapidité de propagation de la crise et sa magnitude ont pris l’UE et ses États membres par surprise. Si l’UE avait tiré toutes les leçons de la crise financière précédente, elle aurait été préparée et équipée pour répondre à celle-ci de manière collective, rapide et efficace. Or, en l’absence d’instruments européens solides d’action conjointe, **la crise a exposé la fragilité de nos capacités et outils de gouvernance économique et sociale dans la riposte à un défi de cette envergure.** Alors que la seule solution consiste à mener une action publique forte, inspirée par nos valeurs démocratiques communes.

Durant la première phase, cruciale, de lutte contre la pandémie, les États membres ont largement agi isolément. Concentrés sur leur intérêt national, ils ont négligé les solutions plus intégrées adossées à la solidarité et l’efficacité collective. À mesure que la crise prenait de l’ampleur, **il devenait évident qu’une solution européenne ne pouvait pas juste être la somme de systèmes nationaux éparpillés et divergents**. Parce que la grande inégalité des moyens financiers des gouvernements les empêche d’apporter une riposte commune durable. Pour toute une série d’autres raisons, également, comme les fortes divergences dans la manière dont les États membres collectent et rapportent les données concernant les décès causés par le COVID-19. **Tout cela a mis en évidence, dans la douleur, la nécessité d'une coordination et de mesures communes plus fortes au niveau de l’UE.** Car l’avenir du projet de l’UE, et particulièrement de son marché unique, est en jeu. Le marché intérieur ne doit pas être sacrifié sur l'autel de cette crise, au contraire, il doit être l'axe central de notre riposte. Nous pensons qu’il ne faut pas revenir sur les droits et règles en vigueur. Nous pensons que le plan de relance de l’UE doit non seulement protéger les acquis, mais aussi renforcer le marché unique pour les citoyens et les entreprises de l’UE.

Alors que le virus continue à exiger son dû en termes de vies humaines, l’intervention au niveau de l’UE, combinée aux mesures prises par les États membres, ne monte que très progressivement en puissance. La Banque centrale européenne a commencé par lancer un programme d’achat d’urgence lié à la pandémie. Dans les limites de ses compétences institutionnelles, la Commission européenne a avancé un vaste ensemble de solutions ciblées. Parmi celles-ci figurent la dérogation temporaire des règles budgétaires et la proposition d’instauration d’un instrument européen temporaire de soutien aux filets de sécurité nationaux relatifs à l’emploi (SURE). Un premier progrès a été réalisé lors de la réunion de l’Eurogroupe du 9 avril, en format inclusif, qui concernait en particulier un soutien de crise de près de 240 milliards d’euros, destiné à accorder des prêts à hauteur de 2 % du PIB des États membres. Cependant, jusqu’à présent le Conseil n’a pas réussi à lancer une stratégie économique et sociale unie et coordonnée, dans le cadre d’un plan cohérent et ambitieux à l’échelle de l’UE. Il a annoncé travailler sur un Fonds de relance, destiné à soutenir les investissements européens nécessaires pour développer une économie plus appropriée, verte, résiliente et numérique.

Ce 23 avril, le Conseil européen saluait la feuille de route européenne conjointe de relance, présentée par les présidents de la Commission et du Conseil européen. **La prochaine étape urgente doit consister à faire s’accorder les trois institutions sur un plan de relance européen économique, social et écologique ambitieux et global. Celui-ci doit s’appuyer sur la proposition imminente de la Commission européenne et devenir rapidement opérationnel.**

Ce plan européen doit simultanément :

* **répondre à l’ensemble des défis économiques et sociaux immédiats, afin d’instaurer un bouclier protecteur unique contre la destruction de notre capacité de production et contre toutes les conséquences sociales négatives immédiates pour les gens ; il s’agit en particulier de soutenir les revenus des travailleurs, y compris les indépendants, sans saper ou reporter pour autant les politiques urgentes ;**
* **déployer une stratégie économique, sociale et écologique de relance fondée sur le renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale, ainsi que sur la convergence sociale ascendante ; cette stratégie doit concerner la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité, la transition juste vers une numérisation socialement progressiste ; cette stratégie ne doit permettre aucun retard dans la lutte contre le changement climatique, ni dans la réalisation globale du Green Deal européen et des Objectifs du développement durable ; elle doit s’appuyer sur des procédures de décision rapides et des investissements publics à la hauteur de la magnitude des transformations requises et essentielles pour notre avenir ;**
* **développer une résilience européenne future à large spectre, en élaborant les instruments et politiques européennes permanentes requises pour répondre aux futures crises, qu’elles soient sanitaires, économiques, sociales, climatiques ou globalement environnementales ; il s’agit de rendre l’Union européenne forte, cohérente et durable, d’apporter des modifications profondes à nos systèmes économique et constitutionnel en vigueur, qui doivent s’appuyer sur les principes fondateurs de solidarité, durabilité et bien-être durable pour tous – y compris l’article 3 du TUE et l’article 9 du TFUE ;**
* **réaffirmer et défendre en toute circonstance le fait que l’Union se fonde sur un ensemble de valeurs, sur les principes d’équité et de solidarité ; garantir ces principes et valeurs même par temps de crise qui requièrent des mesures d’exception ; affirmer que ceci et le plein respect de l'État de droit ne sont pas négociables.**

L’UE s’approche de son 70e anniversaire alors qu’elle est confrontée au défi le plus difficile depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En temps de crise et de situation d’exception, l’'efficacité et la nature démocratique du processus de décision de l’UE sont plus gravement menacés qu’en temps ordinaire. La montée en puissance des pouvoirs exécutifs, l'absence de coordination des politiques nationales, la paralysie due aux exigences d'unanimité au sein du Conseil et les solutions intergouvernementales extérieures au cadre communautaire ont été les caractéristiques de la crise de l'euro et sont réapparues, dans une certaine mesure, au début de la pandémie. Et cela pourrait redevenir la norme de notre riposte à la pandémie. En conséquence, il est impératif de lancer la discussion au sujet des améliorations indispensables de notre processus de décision. Idéalement, cela devrait se passer dans le cadre de la Conférence sur la relance et l‘avenir de l’Europe. Il s’agit d’impliquer le Parlement européen dans l’ensemble des décisions clés, d’abolir la règle d’unanimité pour le Conseil, de renforcer les pouvoirs exécutifs et budgétaires de l’Union, que ce soit dans le cadre du traité de Lisbonne ou au-delà de celui-ci.